

Dominique B.  
14, rue V.  
25xxx T.  
Tél. 03.81.xx.yy.zz

Télé2 France  
Service Clientèle  
78458 VÉLIZY CEDEX

TÉLÉCOPIE  
0 805 04 20 20

T. , le 15 février 2006

Messieurs,

Je fais suite au courrier que je vous ai adressé le 13 février en recommandé et en télécopie. J'en appelle à votre sens des responsabilités et au respect de vos obligations contractuelles.

Ma connexion ADSL assurée par votre société sur la ligne 03.81.xx.yy.zz n'est toujours pas rétablie. Les conséquences pour mon activité personnelle sont insupportables. Le préjudice et les frais induits s'élèvent d'ores et déjà à plusieurs centaines d'euros, dont je vous demanderai le remboursement dès l'issue de cette affaire.

Le personnel d'accueil de votre service technique téléphonique refuse de me mettre en relation avec un technicien, ou avec le responsable du service. J'ai pourtant obtenu auprès de France Télécom des informations techniques précises sur la manière de régler ce problème, apparu chez d'autres habitants de T. et réglés chez plusieurs clients de vos concurrents.

Il apparaît donc désormais de votre part une volonté délibérée de ne pas restaurer ma connexion, et non plus seulement une incompétence de vos services.

Par ce courrier je vous mets en demeure de me répondre ou de me contacter sous 24 heures et de restaurer ma ligne ADSL dans les mêmes délais. Passé ce délai, je me verrai contraint de faire procéder par un autre opérateur à une nouvelle installation ADSL sur une autre ligne, à vos frais. Seront également à vos frais les surcoûts liés à cette opération, ainsi que les frais de résiliation lorsque tout sera rentré dans l'ordre.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations.

Dominique B.